



La GAZETTE

de Saint - Germain - Laval

• Agenda

Salon artisanal

Dimanche 3 avril

Salle de l'Orée de la Bassée

Bourse aux vêtements

Samedi 14 mai

Préau de l'école de Courbeton

Jeux inter villages

Dimanche 29 mai

Stade de Pontville

Bric à Brac

Dimanche 19 juin

Nanon

Tournoi de football

Les 18 -19 et 25 juin

Stade de Pontville

Édition du mois d'AVRIL - n° 88

Année 2011



© crédits & droits : Olivier MARTIN

SOMMAIRE

- Edito
- Sirmotom
- Inscriptions scolaires
- Maisons fleuries
- Centre de loisirs
- Conseil municipal public
- Médiathèque du Manoir
- Centre de vacances d'été
- Communautés de communes
- Carnaval de Courbeton
- Club de l'Age d'Or
- ESL Karaté
- Les amis du patrimoine
- Les amis de l'école
- Salon artisanal
- L'ESL football
- La mission locale
- Les arts de la danse
- Bilan de santé
- Réserve naturelle de la Bassée
- Nos annonceurs

Dans quelques mois ...



... la nouvelle mairie



MENUISIER PARQUETEUR

**Philippe
Clairet**

7, chemin des Bachottes - 77130 ST GERMAIN LAVAL
 ☎ 06 12 46 59 22 - ☎ 01 60 57 08 67
 philippe.clairet77@free.fr

sarl EESM BERMUDEZ

TERRASSEMENT
EESM


**PELLE MÉCANIQUE
 FONÇAGE
 ECLAIRAGE PUBLIC
 FEUX TRICOLORES
 ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE**

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
EESM


Siège Social
 6, rue du Port de Courbeton - 77130 SAINT GERMAIN LAVAL
Tél. : 01 64 70 36 50 - Fax : 01 64 70 24 56
 eesm@wanadoo.fr

Sophie Lingerie

Femmes
 Lingerie fine - Lingerie de nuit
 Lingerie de sport - Maillots de bain
 Lingerie cocooning
 Bas - Collants - Chaussettes...

Ligne Hommes

Ouvert du Mardi au Samedi
 7, place au Blé - 77130 MONTEREAU
Tél. : 01 64 32 56 25



FRANCE BOISSONS
 ●●● servir, animer, réussir

GROUPE ERVAL

Route du Petit Fossard - Esmans
 BP 31 - 77871 Montereau Cedex
Tél: 01-64-32-06-53 / Fax: 01-60-96-17-59


**L'epicerie
 SEQUENTIELLE**

GAZEL

Alimentation Générale
 Centre Commercial du Bas de la Montagne
 Saint-Germain-Laval
 Tél : 01 64 70 23 72

VOUS ACCUEILLE 7j | 7
de 8 h à 13 h et de 14 h 30 à 20 h
et réalise vos travaux de couture


JEAN LEFEBVRE
 TRAVAILLE POUR VOUS

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE Ile-de-France
AGENCE DE CANNES ECLUSE
 CD 124, ROUTE DE MONTEREAU
 77130 CANNES-ECLUSE
Tél. 01.64.32.88.77. Télécopie 01.60.96.36.39.

Atelier de la Fontaine Froide
 3, rue de la Fontaine Froide
 77130 St Germain Laval

 bijoux
 meubles de poupée
 bois décorés

site : perso.orange.fr/ la-fontaine-froide/
 mail : la-fontaine-froide@orange.fr
 tél : 01 60 96 64 54

St Germ MULTISERVICES
 EURL Villard S.

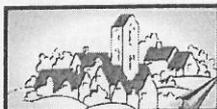
Vente de bois de chauffage
 Nettoyage de parc boisé
 Dessouchage
 Enlèvement d'arbres dangereux
 Arrachage de haie et de vieilles clôtures...

Tous travaux de mini-pelle
 Raccordement tout à l'égout...

Transport de sable et matériaux
 Enlèvement de gravats et déchets verts...




5, rue Athanasie Housset - 77130 St Germain Laval - stgerm.ms@aliceadsl.fr
 06 78 59 17 24 -



Nous travaillons aussi pour l'environnement !

Les services publics nous accompagnent jour après jour dans chacun de nos besoins : l'école pour nos enfants, la Poste pour notre courrier, etc. Mais on oublie souvent un service essentiel : le service de ramassage des ordures. C'est pourtant un maillon essentiel de la chaîne, parfois méconnu. Saviez-vous que le SIRMOTOM gère actuellement nos déchets, ainsi que ceux de 39 autres communes ? Son actualité a été pourtant riche cette année, ce qui lui vaut les honneurs de cet éditorial.

Le SIRMOTOM est allié au SMETOM, son homologue de la Région de Provins, pour former ensemble le SYTRADEM qui gère actuellement le centre de Tri. Il sera bientôt amené à gérer également la nouvelle usine d'incinération, construite à côté de l'ancienne. Les travaux s'achèveront prochainement. Les nouveautés ? La chaleur produite par la combustion des ordures ménagères sera valorisée sous forme, notamment, d'électricité, mais également grâce à un réseau. Ce dernier alimentera de nombreux foyers, administrations et entreprises.

Au-delà de la collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables, le syndicat s'est lancé en 2010 dans une politique ambitieuse en faveur du compactage. Il a ainsi proposé de fournir gratuitement, à chaque citoyen qui en fait la demande, un composteur. Afin que cette mesure soit accessible à tous, la livraison, le montage et la formation sont également compris. Une politique ambitieuse, qui a rencontré un franc succès auprès des administrés : plus de 1.300 composteurs ont été commandés en 2010. Sur notre commune, c'est plus de 86 foyers qui ont pu en bénéficier, soit plus de 8,6 % des ménages qui ont adopté le compostage ! Bravo aux Saint-Germainois pour ce geste en faveur de l'environnement.

Les foyers intéressés par cette action sont invités à contacter le SIRMOTOM (Tél. : 01.64.32.67.23). La démarche est simple : il leur sera demandé leur nom, adresse ainsi que la surface de leur jardin. L'association AIP Refon prendra ensuite contact avec eux, sous quinzaine, afin de leur fixer rendez-vous. Elle se chargera de venir leur livrer le composteur, de le monter et de les former au compactage.

Pour les foyers ayant déjà bénéficié de l'opération, une enquête de satisfaction a été lancée. Vous pouvez encore y répondre en ligne, elle est accessible sur le site internet du SIRMOTOM : www.sirmotom.fr.

Lancé en Septembre, le site internet, outil nouvellement créé, se veut au plus proche de vos besoins. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour bien gérer vos déchets, comme les calendriers de collecte, mais également les consignes de tri. Il sera mis à jour et enrichi tout au long de l'année ; des informations seront publiées régulièrement. Cet outil interactif a pour ambition de devenir un moyen de communication privilégié entre le syndicat et vous. N'hésitez pas à y poster vos questions, une réponse rapide vous sera donnée.

Ces projets ont été rendus possible grâce au travail de l'équipe du SIRMOTOM, tout en tenant compte de l'engagement de ne pas augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. D'autres projets sont en cours d'étude et seront mis en place dans le courant de l'année 2011.

Ainsi des projets d'envergure sont prévus comme la création d'une ressource/recyclerie. Le principe serait de récupérer les encombrants et les électroménagers réparables issus des déchetteries et de la collecte en porte à porte, de les remettre en état, puis de les proposer à un tarif intéressant au public.

Autre projet en cours : la création d'une nouvelle déchetterie, destinée uniquement aux professionnels et située à proximité de la déchetterie de Montereau. Cela permettra de diminuer de manière importante le temps d'attente pour les particuliers dans les déchetteries actuelles.

Par ailleurs, une nouvelle carte d'accès à la déchetterie de Montereau est mise en place. Pour vous la procurer, vous disposerez de plusieurs possibilités : soit télécharger et imprimer le formulaire sur le site internet du SIRMOTOM (rubrique déchetterie), soit de retirer l'imprimé en Mairie, soit de vous rendre à la déchetterie. Vous devrez produire un justificatif de domicile avec l'imprimé complété pour obtenir votre nouvelle carte ; l'ancienne carte restant valide jusqu'au 1^{er} Juillet 2011.

Cette nouvelle carte permettra aux services de SIRMOTOM de faire des statistiques, de déterminer les tonnages déposés et d'effectuer des vérifications quant aux facturations émises.

En ma qualité de déléguée au SIRMOTOM, je ne manquerai pas de vous tenir informés des nouveautés qui verront le jour au cours de cette année 2011.

Marie-Claude de SAINT LOUP,
Maire de Saint-Germain-Laval
Déléguée au SIRMOTOM



Accès à la déchetterie de Montereau

Les conditions d'accès aux déchetteries du SIRMOTOM ont changé. A chaque passage, les apports de l'usager sont maintenant évalués et détaillés à l'aide d'un badge à code barre, ceci dans le but d'adapter au mieux le service aux besoins réels.

Cette évolution du système d'accès permettra de distinguer la nature de chaque visiteur. En effet, les professionnels auront toujours la possibilité d'apporter leurs déchets, mais cette prestation sera maintenant facturée, en fonction de la nature et de la quantité des matériaux déposés.

Cette disposition s'applique également aux collectivités. Pour les communes ayant l'habitude de fréquenter les déchetteries, l'accès se fera gratuitement.

Afin que vos services puissent toujours avoir accès aux déchetteries, nous vous remercions donc de nous faire parvenir votre demande au plus tôt. Pour cela, veuillez compléter le document « DEMANDE DE CARTE D'ACCES AUX DECHETTERIES DU SIRMOTOM » pour les particuliers, sans joindre de justificatif de domicile, et nous joindre les numéros de plaques minéralogiques des véhicules utilisés pour assurer les dépôts.

Ce document est disponible en ligne, sur le site du Sirmotom (www.sirmotom.fr), rubrique "déchettes", puis "Conditions d'accès", et "Pour les particuliers et les associations", ou sur simple demande par retour de mail ou au 01.64.32.67.23.

La transition entre ancienne et nouvelle carte se faisant progressivement, nous vous remercions également d'être le relais de cette information auprès de votre population.

Florian LAFOSSE
Chargé de mission Réduction des déchets
SIRMOTOM - Hôtel de l'Intercommunalité

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE

D'ACCES EN DECHETTERIE

Merci de remplir les champs en lettres capitales

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Mobile :

Courriel :

Déchetterie fréquentée :



Collecte du tri sélectif

Vendredi 1er, 15 et 29 avril 2011

Vendredi 13 et 27 mai 2011



**Le passage des ordures ménagères du lundi de Pâques 25 avril
est reporté au mardi 26 avril**

Vie scolaire

INSCRIPTIONS «MATERNELLE ET ELEMENTAIRE»

Année Scolaire 2011 / 2012

Pour la rentrée de Septembre 2011, les inscriptions dans les deux écoles se dérouleront comme suit :

- une pré inscription en Mairie
- une inscription définitive à l'école

Sont concernés :

- les enfants **nés au plus tard le 31 décembre 2008** qui seront scolarisés pour la première fois dans une école de la Commune,
- les enfants de maternelle entrant en CP à l'école de Courbeton.

POUR L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE EN MAIRIE A PARTIR DU 15 AVRIL 2011

vous devrez présenter les documents suivants :

- le livret de famille
- le carnet de santé de l'enfant
- un justificatif de domicile (facture E.D.F, quittance téléphone, eau, attestation de propriété pour les familles qui ne sont pas encore domiciliées sur la Commune...)

Lors de l'inscription qui sera reçue en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat, un certificat vous sera remis en vue de l'inscription définitive de votre enfant dans l'école concernée.

POUR L'INSCRIPTION DANS LES ECOLES , se présenter aux dates suivantes muni des documents ci-indiqués :

- le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant
- la fiche d'inscription de la mairie
- le certificat de radiation pour les enfants venant d'un établissement d'une autre commune

Elémentaire de COURBETON auprès de Mme Zinetti

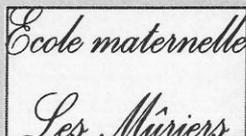
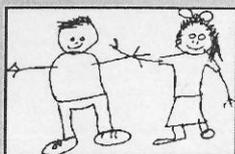
- VENDREDI 27 MAI 2011 de 17h à 19h,
- MARDI 31 MAI 2011 de 14h à 16h30,
- MARDI 07 JUIN 2011 de 14h à 18h.



Maternelle Les MÛRIERS auprès de Mme Carré

muni d'un certificat médical justifiant de l'aptitude physiologique et psychologique de l'enfant à la vie collective en milieu scolaire conformément au règlement départemental des écoles.

- JEUDI 19 MAI 2011 de 14h30 à 17h30,
- VENDREDI 20 MAI 2011 de 9h à 11h30 et de 14h à 17h,
- LUNDI 23 MAI 2011 de 14h à 18h.

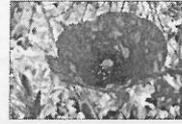


Simone MAUPLLOT
Adjointe au maire,
chargée de la Vie Scolaire





COMITE des FETES



Les Saint-Germainois ont la main verte !



Tout récemment, Mme Marie-Claude de Saint Loup, maire de la commune, M Dany Dudillieu, adjoint aux fêtes de cérémonies et président du comité des fêtes, M Léo Aiello, conseiller général de notre canton et des membres du conseil municipal recevaient en mairie les lauréats du concours annuel des maisons fleuries et illuminées de 2010.

Cette soirée conviviale était

surtout organisée pour remercier celles et ceux qui ont une action particulière pour donner des couleurs supplémentaires au cadre de vie de notre village de par les fleurs ou les illuminations de Noël.

Mme le Maire après quelques courts mots de remerciements put remettre diplômes et compositions florales à tous les récipiendaires :

Maisons fleuries : M BARTHELEMY, M MARTIN

Maisons fleuries et illuminées : M FLOCH, Mme SCHLUNEGGER, M BRAY, M BARBAT, M LEBIGOT

Maisons illuminées : M AUBUGEAU Christophe, M FLAMANT, Mme DOS SANTOS, M PETIT HUGUENIN, M Mme CHARPENTIER, M Mme AUBUGEAU, M Mme REJNIAK, M ALBERT, M CHAIR MAKLOUF et M BOTREL, hors concours.

M Dudillieu put ensuite remettre à Mme le Maire au nom du conseil général de Seine-et-Marne le diplôme de la fleur de bronze à la commune de Saint-Germain-Laval

M Aiello eut à cœur d'offrir avec les récompenses municipales, un cadeau supplémentaire au nom de Vincent Eblé, président du CG77. Il précisa ensuite que le canton de Montereau essentiellement rural offre aujourd'hui un cadre de vie et un environnement des plus agréables grâce aux efforts des municipalités et surtout grâce à l'investissement des habitants qui ont à cœur de donner à leur village un reflet de nature, ce dont il les remercia vivement. Le conseil général soutient ce projet depuis très longtemps car il enrichit la valeur de notre département.

S'agissant des maisons illuminées, M Aiello précisa que, depuis deux années, le conseil général s'est engagé dans un projet et un plan de réduction de consommation d'énergie et de ce fait redeviendrait



partenaire des illuminations de fin d'années lorsque les technologies nouvelles permettront de joindre l'utile à l'agréable. C'est dans ce sens que le conseiller général a encouragé les personnes présentes à se diriger.

Le verre de l'amitié clôtura dans la bonne humeur cette sympathique remise de récompenses. Souhaitons qu'en 2012 les personnes présentes soient encore plus nombreuses.

Michel Husson
Adjoint au maire chargé des Affaires Générales,
de l'Information et de la Communication



Cérémonie du 19 mars _____

Samedi 19 mars 2011 se sont rassemblés, au rond point du 19 mars 1962 et autour de la stèle des anciens combattants d'Afrique du Nord, de nombreux représentants de différentes sections de la FNACA.

Autour de M Trincheau, leur président, des porte drapeaux, des anciens combattants, de représentants d'associations patriotiques et de Mme de Saint Loup entourée de Conseillers municipaux, deux gerbes furent déposées au pied des monuments.

La cérémonie se clôtura par la lecture d'un communiqué, d'une minute de silence. Mme de Saint Loup, accompagnée du président, salua ensuite les porte drapeaux.

Michel Husson



Les vacances d'hiver se sont terminées par un spectacle sur le thème du nouvel an chinois et ses dragons.

Au cours de ces vacances, les 8-10ans ont pu profiter d'un stage sportif (multi sport tennis) organisé par le club de Montereau.

Pour les 10-13 ans une initiation à l'aéromodélisme a été organisée avec 2 clubs de la région qui ont pu faire bénéficier de leur terrain d'envol à Ville-Saint-Jacques et de leur matériel.

N'oublions pas les diverses sorties : piscine et cinéma pour tous.

Aujourd'hui : ce sont les vacances de printemps qui se préparent. **Elles se dérouleront du lundi 11 au vendredi 22 avril 2011.**

La semaine du 11 au 15 avril 2011 se déroulera autour de l'équitation. Le stage aura lieu dans un centre équestre avec au programme :

- l'approche du cheval
- une heure et demie de montée pour les plus grands
- promenade à poney pour les « maternels »

Participation financière :

Commune : 12,50€ - Hors-Commune : 15,65€
Inscriptions obligatoires (places limitées)



Pour la deuxième semaine, il est prévu pour « les maternels », un thème autour de la ferme et de la fête de Pâques accompagné d'une histoire chaque jour avec 2 interventions à la bibliothèque de Saint-Germain-Laval.

Pour les primaires : les trésors dans la poubelle dans le but de préserver l'environnement :

- réalisation d'objets insolites, concours d'épouvantails
- défilé de costumes extraordinaires
- diverses activités sportives (comme piscine, jeux de ballons et bien d'autres encore)
- Un stage pour les 10-13 ans autour de la technicité

D'autres activités viendront se greffer tout au long de ces 2 semaines de vacances. Nous vous attendons nombreux et n'oubliez pas de vous inscrire.

Le centre



Conseil municipal public

Séance du lundi 17 février 2011

PRESENTS : Madame de SAINT LOUP Marie-Claude, Messieurs BAYOL Guy, MARTINEZ Jean-Claude, TYCHENSKY Jean, DUDILLIEU Dany, BERTHIER Hervé, Mesdames LE BEUX Véronique, LAFONT Françoise, CHEVAL Michèle, Messieurs GORACY Gilles, FONTAN Michel, TRONCY Dany, MADELENAT François,

ABSENTS REPRESENTES :

- M. HUSSON Michel, représenté par M. GORACY Gilles
- Mme MAUPLLOT Simone, représentée par M. HUSSON,
- M. HALLART Frédéric, représenté par M. FONTAN Michel,
- Mme DERVILLEZ Isabelle, représentée par Mme LE BEUX,
- Mme TRINCHEAU-MOULIN Georgette, représentée par M. DUDILLIEU Dany,
- M. MARTIN Olivier, représenté par M. MARTINEZ J-C,
- M. MILANO, représenté par Mme de SAINT LOUP M-C,

ABSENTS EXCUSES : Mme MIALON Corinne, M. HAAS-FRANGI Daniel

Secrétaire de séance : Mme LE BEUX Véronique

Ordre du jour :

Réhabilitation d'un bâtiment en Mairie et l'aménagement de ses abords – Marchés pour le lot n° 2 : VRD et le lot n° 7 : Cloisons/Doublages/Faux plafonds

Madame le Maire rappelle au Conseil que, suite à la mise en liquidation judiciaire des entreprises VETRA (attributaire du lot n° 2 VRD) et SOPIC (attributaire du lot n° 7 Cloisons-Doublages-Faux-plafonds), une procédure adaptée a été lancée le 10 Janvier 2011 (publication dans les journaux « La République de Seine-et-Marne » et « Le Parisien ») pour les lots n° 2 et 7 concernant la réhabilitation d'un bâtiment en Mairie et l'aménagement de ses abords.

La date limite de réception des offres avait été fixée au Mercredi 02 Février 2011 à 12h00 et la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le Jeudi 03 Février 2011 à 14h00. Au vue de l'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres a rendu un avis favorable aux entreprises suivantes conformément aux critères de sélection et à leur pondération, à savoir :

Moyens Humains : 10 %

Références dans un domaine similaire : 10 %

Mémoire technique : 20 %

Engagement sur planning et délais : 20 %

Prix des prestations : 40 %

Lot n° 2 : VRD – Entreprise SETA, pour un montant HT de travaux à 75.997,00 €,

Lot n° 7 : Cloisons / Doublages / Faux plafonds – Entreprise PAGOT, pour un montant HT de travaux à 33.397,72 €.

Le Conseil autorise, à l'unanimité, Madame le Maire ou son délégué à signer les marchés avec l'Entreprise SETA pour le lot n° 2 et avec l'Entreprise PAGOT pour le lot n° 7 concernant les travaux de réhabilitation d'un bâtiment en Mairie et l'aménagement de ses abords.

Convention de partenariat tarifaire pour l'utilisation de la Piscine des Rougeaux avec la Ville de Montereau-Fault-Yonne

Madame le Maire expose au Conseil qu'il convient de l'autoriser à signer la convention de partenariat tarifaire pour l'utilisation de la piscine des Rougeaux avec la Ville de Montereau-Fault-Yonne.

Cette convention permettra aux habitants de la Commune de Saint-Germain-Laval de se rendre à la piscine des Rougeaux en bénéficiant des tarifs préférentiels de la carte AQUAPASS, au même titre que les Monterelais. Toutes les prestations offertes aux utilisateurs de la piscine des Rougeaux sont concernés par le dispositif.

Une carte à puce AQUAPASS SAINT-GERMAIN-LAVAL sera délivrée personnellement à chaque personne inscrite à la piscine des Rougeaux.

La durée de la convention est de 3 ans et débutera à partir du 1^{er} Avril 2011. Durant les trois années, la Ville de Montereau-Fault-Yonne facturera mensuellement la différence de prix par habitant entre le tarif Monterelais et le tarif extérieur des accès à la piscine des Rougeaux sur la base des entrées effectivement comptabilisées.

Le Conseil autorise, à l'unanimité, Madame le Maire ou son délégué à signer la convention de partenariat tarifaire pour l'utilisation de la piscine des Rougeaux avec la Ville de Montereau-Fault-Yonne.

Mme le Maire indique qu'un article spécial sera fait dans la Gazette pour donner des informations très précises. Les habitants pour être inscrits devront se présenter avec un justificatif de domicile, le livret de famille pour les enfants, une carte d'identité et une photo pour faire la carte à puce. Cette

convention débutera le 1^{er} Avril 2011 pour une durée de 3 ans, mais peut être résiliée 6 mois avant le renouvellement de chaque année.

Affaires et questions diverses

Investissements 2011

Madame le Maire expose au Conseil que le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la possibilité, avant le vote du Budget Primitif, d'engager et de mandater des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % de celles prévues au Budget de l'année précédente.

Considérant la nécessité pour la Commune de lancer en complément des dépenses figurant dans les restes à réaliser de l'année 2010 les nouveaux programmes de travaux d'investissement dès le début de l'année 2011.

Le Conseil autorise, à l'unanimité, Madame le Maire ou son délégataire à engager, liquider ou mandater des dépenses sur le Budget Investissement dès le début de l'année 2011, jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2011 dans la limite de 25 % des crédits ouverts au Budget de l'exercice 2010, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, soit :

- Chapitre 20 : 25 % de 6.038,20 € = 1.509,55 €
- Chapitre 21 : 25 % de 196.738,15 € = 49.184,54 €
- Chapitre 23 : 25 % de 1.348.646,46 € = 337.161,62 €

La séance est close à 20h40.

Parole est donnée au public.

 Mme MARTEAU Danièle indique que le panneau STOP situé vers le Richebourg a été endommagé par les camions. Elle indique également qu'il serait souhaitable de refaire le marquage au sol qui est effacé.

Mme le Maire répond que la demande sera faite aux Services de la CC2F.

 Mme DURAND fait part de la vitesse très importante des voitures dans la Rue de Provins, même avec l'avertisseur.

Mme le Maire indique qu'elle espère que, suite aux aménagements prévus devant la Mairie par la

CCDDF et le Conseil Général avec notamment un plateau surélevé, il n'y aura plus ce type de problème.

 Mme MARTEAU Danièle indique qu'elle s'est rendue dernièrement dans une Commune où il y avait des ralentisseurs importants qui limitaient vraiment la vitesse.

Mme le Maire répond que la hauteur des ralentisseurs est règlementée. M. TYCHENSKY précise que l'on ne peut refaire des rues avec des ralentisseurs à répétition, que sur le secteur il y aura un plateau à la hauteur de la Mairie et un plus bas.

 Mme DURAND demande si un marquage au sol, différent de couleur blanche par exemple, pourrait être plus efficace car plus visible, surtout la nuit.

Mme le Maire répond que ce problème sera revu au moment de l'aménagement.

M. TYCHENSKY précise qu'il serait peut-être bien de copier sur l'exemple de la Ville de Samoreau : ils possèdent un avertisseur qui, parfois, flashe les véhicules avec une amende de 135,00 €. Comme on ne sait pas si l'avertisseur est armé ou non, cela fait ralentir les automobilistes. Ce système doit être plus onéreux que le nôtre.

 Mme DURAND indique que la vitesse excessive est dangereuse surtout vis-à-vis des enfants qui viendraient à traverser la route.

M. TYCHENSKY indique qu'il y a aussi le problème des poids lourds qui circulent sur la Commune alors que cela est interdit. Il précise qu'il y en a environ une centaine de camions comptabilisés sur la RD 18 tous les jours.

M. MARTINEZ indique que malheureusement le comportement des automobilistes ne change que lorsque l'on touche à leur porte-monnaie.

Mme le Maire répond qu'il faudrait peut-être faire une étude pour savoir à combien cela revient.

 Mme MARTEAU Danièle demande si les Services du Commissariat pourraient passer un peu plus sur Gardeloup.

Mme le Maire indique qu'un courrier sera refait au Commissariat pour signaler les cambriolages, les quads, les motos, ...

La séance est levée à 20h45.





Médiathèque du Manoir

Nouveautés Romans



Le léopard Jo Nesbo.

Deux femmes sont retrouvées mortes à Oslo, toutes les deux noyées dans leur sang. La police, en pleine guerre interservices, se retrouve face à un mystère, puisque les blessures à l'origine des hémorragies fatales semblent avoir été provoquées de l'intérieur.

La belle Kaja Solness, de la brigade criminelle, est envoyée à Hong Kong pour retrouver le seul spécialiste norvégien en matière de tueurs en série. Le policier alcoolique s'est caché dans une ville d'un million d'habitants pour fuir les démons assoiffés de sang d'anciennes affaires, les souvenirs amers de la femme qu'il aime ainsi que les membres des triades à qui il doit de l'argent. Ce policier s'appelle Harry Hole...



Dôme 1 et 2 Stephen King.

Le Dôme : personne n'y entre, personne n'en sort.

A la fin de l'automne, la petite ville de Chester Mill, dans le Maine, est inexplicablement et brutalement isolée du reste du monde par un champ de force invisible. Personne ne comprend ce qu'est ce dôme transparent, d'où il vient et quand – ou si – il partira. L'armée semble impuissante à ouvrir un passage tandis que les ressources à l'intérieur de Chester Mill se raréfient.

Big Jim Rennie, un politicien pourri jusqu'à l'os, voit tout de suite le bénéfice qu'il peut tirer de la situation, lui qui a toujours rêvé de mettre la ville sous sa coupe. Un nouvel ordre social régi par la terreur s'installe et la résistance s'organise autour de Dale Barbara, vétéran de l'Irak et chef cuisinier fraîchement débarqué en ville...



Un jour David Nicholls.

1988. Après la fête de fin d'année, Emma et Dexter passent une nuit ensemble. Lui, issu d'un milieu aisé, séduisant, sûr de lui, insouciant, frivole, dilettante ; elle, d'origine modeste, charmante qui s'ignore, bourrée de complexes, de principes et de convictions politiques.

Commence alors une amitié improbable, une drôle d'histoire d'amour sur près de vingt ans. Dexter voyage et collectionne les aventures ; Emma travaille comme serveuse dans un mauvais tex-mex. Dexter devient animateur télé et court les soirées branchées ; Emma renonce à ses ambitions artistiques et enseigne l'anglais et le théâtre dans un collège difficile. Dexter se marie avec Sylvie, beauté froide et ambitieuse

et lui fait un enfant ; Emma finit par vivre avec Ian, aspirant humoriste qui ne fait rire personne... Dexter et Emma mènent des vies séparées alors que tout les ramène l'un à l'autre. À moins que le destin, encore une fois, ne se joue d'eux...



Le testament d'Ariane Françoise Bourdin.

Dans les Landes, l'histoire d'une grande famille d'exploitants forestiers sur le déclin, victime de la crise de l'industrie résinière. La mort d'une parente et un héritage inattendu vont bouleverser l'unité du clan.



Rose Tatiana de Rosnay.

Bazelet, paisible habitante de la rue Childebart à Paris, voit un jour sa vie basculer lorsqu'elle reçoit un ordre d'expropriation : le tracé du boulevard Saint-Germain tel que prévu par le baron Haussmann passe par chez elle. La lutte commence pour Rose, déterminée à garder sa maison en raison d'une promesse faite à son défunt mari auquel elle confie son combat sous forme de lettres.



Marée noire Attica Locke.

Jay Porter est loin d'être l'avocat qu'il aurait voulu devenir. Son client le plus prometteur est une prostituée de bas étage, et son cabinet se trouve dans un petit centre commercial minable. Mais cela fait longtemps qu'il a enterré son rêve américain et mis soigneusement de côté sa facette la plus sombre : les armes, l'enquête du FBI et le procès qui a bien failli le détruire. Houston, Texas, 1981. C'est dans cette ville que Jay pense pouvoir repartir de zéro. Jusqu'au soir où il sauve une femme de la noyade....



Little big bang Benny Barbash.

« Vu de loin on ne voit rien », disait souvent Nathan. Depuis la mort de ce frère tant aimé, Sarah se sent de plus en plus étrangère à sa vie, jusque-là « si parfaite ». Le cœur en cavale, elle s'enfuit au Japon et se réfugie dans un petit village au pied des falaises. Nathan prétendait avoir trouvé la paix là-bas, auprès d'un certain Natsume. En revisitant les lieux d'élection de ce frère disparu, Sarah a l'espoir de se rapprocher, une dernière fois, de lui. Mais c'est sa propre histoire qu'elle va redécouvrir, à ses risques et périls.

Et aussi.....

Du pur amour et du saut à l'élastique-Frédéric Pagès / **Surtout ne pas déranger** -Tilly Bagshawe / **Un cœur insoumis**-Sarah Duant / **L'arbre des pleurs**-Naseem Rakha / **La brûlure du chocolat**-Barbara Abel / **La gifle**-Christos Tsiolkas / **Le mystère Napoléon**-Steve Berry / **La vie très privée de Mr Sim**-Jonathan Coe / **Femmes de dictateurs**-Diane Ducret / **Nous étions les hommes**-Gilles Legardinier.

Médiathèque du Manoir



Croq'Films

La médiathèque propose **deux mercredis par mois à 16h00**, des projections de DVD pour les enfants. Pour des raisons juridiques, nous ne pouvons pas faire de communication externe (mail, site web, flyers (tracts), affiches, ...) sur les titres des œuvres qui seront projetées.

Pour chaque après-midi, nous vous invitons à nous contacter par mail :

bibliothequestgermainlaval@orange.fr,

par téléphone : 09.63.60.03.13 ou à venir à la bibliothèque afin d'obtenir plus d'informations.

Mercredi 13 et 27 Avril

Mercredi 11 et 25 Mai

Initiation Informatique

Pour s'initier à l'utilisation d'un ordinateur et apprendre à effectuer des recherches documentaires sur internet, la médiathèque vous propose 3 séances de 2 heures par semaine au mois de Mai.

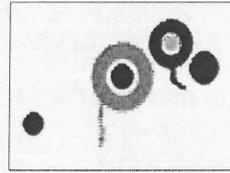
Vous avez la possibilité de vous inscrire aux horaires suivants :

le Mardi de 18h à 20h (03,10,17 Mai)

le Vendredi de 14h à 16h (06,13,20 Mai)

Conditions :

- Etre adhérent à la médiathèque.
- Le nombre de places étant limité, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire.



Dans le cadre de l'opération

Premières Pages

la médiathèque propose aux bébés nés ou adoptés en 2010 :

Papa, Maman et Moi on part en voyage ...

Une balade en musique
avec Alice !

Le samedi 7 mai 2011

à 9h30 et à 10h30

Une escale au pays des livres !

Le samedi 14 mai 2011

à 9h30 et à 10h30

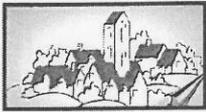
Nous vous rappelons que vous pouvez retirer votre lot muni de votre bon Caf aux heures d'ouverture de la médiathèque.

La directrice : Julie Blanc



Pour toute information :

Médiathèque «Le Manoir» 17, rue des tilleuls - 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL - 09.63.60.03.13



Séjour de vacances avec la Focel à Montalivet (Gironde)

Le mercredi 13 avril, de 16h à 18h, la réunion de présentation des séjours de vacances été 2011 aura lieu dans la salle du conseil à la Mairie en présence de la FOCEL.

Les baroudeurs à la mer, surf sur la vague du 16/07 au 31/07 et du 01/08 au 14/08

Le centre de vacances « Vent d'Est » se situe dans un parc clos de 2 hectares. Sur place, plage de sable fin, à une distance de 400 m, qui s'étend sur environ 12 km. Le centre est entouré par la forêt de pins de Gascogne.

Pour les 6/12 ans



SURF ou VOILE

Des demi-journées pour s'initier et partager les joies de la glisse. Vous découvrirez l'océan, la houle, les vents, les courants et marées. Vous bénéficierez du savoir-faire des moniteurs diplômés de l'école française et de leur longue expérience des vagues.

EQUITATION

Reprise en manège ou ballade en extérieur sur cette longue et belle côte atlantique dans un cadre naturel exceptionnel

ACCROBRANCHE

Dans cette ascension sportive d'arbre en arbre les émotions sont garanties. Mise en place de plusieurs ateliers. Quelle que soit l'expérience, l'activité reste accessible à tous sans exception.



Pour les 12/15 ans



SURF

Des demi-journées pour s'initier et partager les joies de la glisse. Vous découvrirez l'océan, la houle, les vents, les courants et marées. Vous bénéficierez du savoir-faire des moniteurs diplômés de l'école française et de leur longue expérience des vagues.

VELO DECOUVERTE et OCEAN

Cette longue et belle côte atlantique, vous pouvez la parcourir à vélo ! L'aquitaine offre un réseau de pistes cyclables dans un cadre naturel exceptionnel.

ACCROBRANCHE

Dans cette ascension sportive d'arbre en arbre les émotions sont garanties. Mise en place de plusieurs ateliers. Quelle que soit l'expérience, l'activité reste accessible à tous sans exception.



Et en plus : Pour les petits et les grands

- Grands Jeux dans la forêt toute proche
- Pêche à pied et constitution d'un aquarium
- Baignade et jeux de plage
- Participation aux nombreuses animations locales, mais aussi des tournois de Beach Volley, Beach Rugby, Beach Soccer, Sand Ball, etc....
- Veillées : soirées animées et à thèmes, boum, feux de camps...



A fournir obligatoirement :

- **Un certificat médical** d'aptitude à la pratique des activités sportives proposées
- **Un certificat médical** attestant que l'enfant est à jour de ses vaccins ou **copie du carnet de santé**
- **Brevet de Natation** obligatoire pour les activités nautiques.

Pour les inscriptions qui seront prises le jour de la réunion, vous devez fournir des pièces suivantes :

- Avis d'imposition 2009
- Bons C.A.F
- Participation Comité Entreprise

Si vous souhaitez des renseignements avant la réunion du **13 Avril**, vous pouvez venir en mairie et voir avec le secrétariat les modalités d'inscription et de règlement.

Hervé Berthier

Conseiller délégué chargé de la Garderie et du Centre de Loisirs.



Centre de vacances d'été

La CAF vous aide à financer les vacances

Pour des vacances heureuses

La CAF nous a réuni pour vous donner les meilleures informations afin de réaliser des vacances familiales réussies. Ces tableaux vous aident à connaître vos droits.

Aides CAF	Couleur du document	Validité	Objet	Conditions	Montants
Aide aux Vacances Familiales (AVF) (1*) <i>Enveloppe limitative ; Faire la demande très tôt</i>	BLANC	Du 1 janvier au 31 décembre 2011. <i>Pendant les vacances scolaires pour les enfants soumis à l'obligation scolaire.</i>	Faciliter le départ en vacances des familles à revenus modestes (dont les enfants sont nés entre le 01/01/1993 et le 30/09/2010 : 0 à 18 ans.) Réservation dans 1 centre labellisé VACAF. Centres labellisés et recensés dans le catalogue. 5 jours consécutifs minimum <i>Dans la limite des fonds disponibles de la CAF</i>	- QF Octobre 2010 < ou = à 545€. - Avoir perçu des Prestations familiales en octobre 2010 (y compris RSA, AAH ou APL). - Avoir au moins 1 enfant à charge.	Famille 1 ou 2 enfants : 70% du coût du séjour dans la limite de 700€. Famille de 3 enfants et + : 80% du coût du séjour dans la limite de 1000€ <i>Somme versée directement à l'organisme.</i>
Passeport Sorties Familiales (PSF)	BLEU	Du 1 Janvier au 31 décembre 2011.	Faciliter les sorties ou les courts séjours en famille. (< ou = à 4 jours / 3 nuits) Familles avec enfant de 0 à 18 ans. (Sauf cinéma, piscine, transport, restauration). Les autres dépenses de loisirs ponctuels donnent lieu à la prestation.	- QF Octobre 2010 < ou = à 740€. - Avoir perçu des Prestations familiales en octobre 2010 (y compris RSA, AAH ou APL). - Avoir au moins 1 enfant à charge. <i>A renvoyer avant le 31/12/2011.</i>	1 enfant : 50€ + 10€ par enfant. 9 enfants et + : forfait de 150€. <i>Versé à la famille</i> Au vu de la facture réglée. L'organisme tamponne et met le coût de la sortie ou facture nominative. <i>Se faire rembourser quand on a atteint le montant du bon.</i> <i>En cas de montant inférieur au bon : rien n'est payé.</i>

(1*) Pour les familles qui perçoivent l'AAEH en octobre 2010 pour enfant handicapé, un supplément de 200 € est versé automatiquement avec le bon vacances collectives. Les familles bénéficiaires de l'AVF et celles dont le QF est entre 741€ et 1000€ doivent en faire la demande par courrier en joignant une facture acquittée du séjour effectué (un seul versement par enfant).

Aides CAF	Couleur du document	Validité	Objet	Conditions	Montants
Bons loisirs Jeunes. (BLJ)	JAUNE	Du 1 septembre 2010 au 31 mai 2011.	Faciliter l'inscription à des activités de loisirs organisées durant l'année scolaire en Seine et Marne pour des enfants de 3 à 18 ans (nés entre le 01/09/1992 et le 31/12/2007). Valable également pour les Accueils de loisirs le mercredi et vacances scolaires hors été dans la limite de 86€.	- QF juin 2010 < ou = à 740€. - Avoir perçu des Prestations familiales en octobre 2009 (y compris RSA, AAH ou APL). <i>Envoi des bons aux familles en septembre 2010.</i>	De 40€ à 86€ maximum <i>Versé à la famille</i>
Bons vacances collectives (Colonies) (1*) <i>OU</i> Bon Accueil de Loisirs et VVV	ROSE	Du 3 Janvier 2011 au 1er janvier 2012 Durant les vacances scolaires Du 3 Janvier 2011 au 1er janvier 2012 Durant les vacances scolaires et les mercredis.	Faciliter le départ en séjours collectifs déclarés (2*) des enfants de 3 à 18 ans. (nés entre le 01/01/1993 et le 31/12/2007). Faciliter l'Accueil de Loisirs dans des structures déclarées (2*) des enfants de 3 à 18 ans. (nés entre le 01/01/1993 et le 31/12/2007).	- QF Octobre 2010 < ou = à 740€. - Avoir perçu des Prestations familiales en octobre 2010 (y compris RSA, AAH ou APL).	QF < ou = à 545€. 65€ séjour de 5 à 13 jours 273€ séjour de 14 jours et + QF entre 346€ et 740€. 47€ séjour de 5 à 13 jours) 199€ séjour de 14 jours et + <i>Versé à l'organisme</i> QF < ou = à 740€. 18€ séjour de 5 à 13 jours (3*) 52€ séjour de 14 jours et + <i>Versé à l'organisme</i>

ATTENTION : Ces bons ont valeur de chèque. Il n'y a pas de délivrance de duplicata en principe.

Les aides aux vacances enfants ne concernent que les séjours collectifs et pas les centres de loisirs.

(1*) Pour les familles qui perçoivent l'AAEH en octobre 2010 pour enfant handicapé, un supplément de 200 € est versé automatiquement avec le bon vacances collectives. Les familles bénéficiaires de l'AVF et celles dont le QF est entre 741€ et 1000€ doivent en faire la demande par courrier en joignant une facture acquittée du séjour effectué (un seul versement par enfant).

(2*) L'accueil collectif de mineur doit faire l'objet d'une déclaration par le gestionnaire auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (anciennement DDJS).

(3*) A titre dérogatoire, seront acceptés des séjours de 4 jours minimum au lieu des 5 jours pour les semaines au cours desquelles il existe un jour férié.



Michel Fontan
Adjoint au maire chargé
Des Finances et du Budget.





Communauté de Communes

Orientations budgétaires 2011 de la communauté de Communes

Dans sa séance du 7 février, le conseil communautaire a procédé au traditionnel débat d'orientations budgétaires préparatoire à la construction des différents budgets de la collectivité. Exercice de style, au cours duquel chaque conseiller peut exprimer ses critiques sur l'exécution du budget écoulé, ses recommandations pour une meilleure maîtrise des dépenses publiques, ses souhaits et ses attentes pour un meilleur service à destination des administrés c'est un moment important, voire le plus important, de l'année pour la vie de la communauté, car il engage celle-ci, non seulement pour le court terme, mais également à plus longue échéance.

Bilan 2010

L'année 2010 a été pour la communauté de communes des deux fleuves une période de récupération, faisant suite à six années d'investissements soutenus dans ses divers domaines de compétences, notamment pour la remise à niveau de sa voirie et l'aménagement de ses zones d'activités. Dans l'attente des premières retombées de cet effort, qui devraient intervenir désormais rapidement avec la reprise qui s'amorce, cette période lui a permis de consolider sa situation financière, et de préparer ainsi dans de bonnes conditions la mise en oeuvre du projet de territoire qu'elle est en train de définir.

Une dette stabilisée, des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Conformément aux dispositions retenues en 2010, le montant de la dette a été stabilisée. Il s'élève au 31/12/2010 à 13.380.904 euros contre 13.805.372 euros au 31/12/2009, soit un désendettement de 424.468 euros. Les dépenses de fonctionnement ont été contenues au niveau de celles de 2009, alors que dans le même temps les recettes progressaient d'environ 2%.

Le budget 2010 dégage en clôture un excédent de fonctionnement de 1.984.099 euros, à comparer au montant du capital de la dette qui doit être remboursé en 2011 ; 1.243.475 euros, pour évaluer la capacité d'autofinancement de la collectivité. L'ensemble des opérations inscrites au budget ont été menées à bien : achat du tribunal (720.000 euros), espace commercial de la sucrerie

(1.350.000 euros), gros travaux de voiries (650.000 euros).

Une bonne capacité d'investissement

Toutes choses égales par ailleurs (politique volontariste d'économies de fonctionnement ; stabilisation de la dette, maintien des taux d'imposition à leur niveau actuel), la situation financière de la communauté lui permet de dégager pour 2011 une capacité d'investissement d'environ 3.100.000 euros, qui devrait se maintenir à cette hauteur en 2012, sans tenir compte des éventuelles ventes de terrain des zones d'activités de Merlange et Saint-Donain, qui augmenteraient d'autant cette capacité.

Programme d'investissement

Les investissements prioritaires restent identiques à ceux retenus les années précédentes. Sans en dresser une liste exhaustive, il est peut-être bon de rappeler ici les principaux projets :
-la réalisation de la liaison entre la zone commerciale du Petit-Fossard et la départementale 403 à Varennes, pour désengorger la départementale 605 actuellement saturée. Le coût de l'opération est estimé à 2.100.000 euros, dont 1.400.000 euros à la charge de la communauté. Il serait souhaitable de la mener le plus rapidement possible ; mais, les pouvoirs publics nous imposent de recommencer les études d'impacts, de loi sur l'eau et autre loi Bouchardeau, pourtant déjà réalisées lorsqu'il s'est agi de construire les voiries de l'espace commercial en 2008. Une telle contrainte, outre son impact financier, 100.000 euros financier, au bas mot, nécessite une année de délai et entraîne donc un report des travaux en 2012, surtout se passe comme prévu.

- la poursuite de la remise à niveau des voiries, avec notamment la mise en oeuvre d'un contrat triennal avec le conseil général.
- le lancement du plan d'accessibilité des lieux publics pour les personnes à mobilité réduite.
- le financement des opérations issues du projet de territoire.
- l'aménagement des locaux administratifs de la communauté dans les bâtiments de l'ancien tribunal.
- la création de locaux techniques, le choix du site et la définition du projet devant intervenir en 2011.

Communauté de Communes



-le lancement du programme des voies vertes (terme retenu par les financeurs pour désigner les pistes cyclables).

Opérations

Dans le cadre ainsi défini, le conseil communautaire a décidé de retenir pour l'année 2011 :

- 500.000 euros de travaux pour l'aménagement des locaux administratifs,
- 2.000.000 euros de travaux de voiries, dont 400.000 euros au titre de la rénovation urbaine de Surville,
- 230.000 euros pour la réalisation de voies vertes, et 85.000 euros pour le programme de mise en accessibilité des lieux publics, (ces projets sont largement financés par le conseil régional et le conseil général ; les chiffres annoncés ne concernent que la part de la collectivité)
- 125.000 euros au titre des études et notamment celles relatives au barreau de Varennes,
- 160.000 euros pour le renouvellement des matériels et les investissements dits de proximité,

Environnement

Assainissement

S'agissant de l'environnement, l'année 2010 a vu la poursuite de l'exécution du contrat de bassin, un programme de quelques 70 millions d'euros destiné à compléter les réseaux d'assainissement et de traitement des eaux usées, à les mettre aux normes environnementales, à améliorer la qualité de l'eau à usage domestique et à sécuriser cette ressource.

A ce jour 29 millions ont été dépensés pour terminer ou installer les réseaux de collecte à Cannes-Ecluse, Varennes-sur-Seine, Barbey, Misy-sur-Yonne, Forges et Saint-Germain-Laval et reconstruire les deux stations d'épuration de la Grande-Paroisse et du Confluent.

Il reste désormais à mener à bien :

-la réalisation des ouvrages associés indispensables au bon fonctionnement des deux stations, comprenant notamment la construction de trois bassins de rétention des eaux pluviales et usées en cas d'orage.

-les travaux concernant les réseaux d'assainissement de Courcelles-en-Bassée et de Laval-en-Brie.
-une série d'opérations complémentaires, bassins

déversoirs secondaires, mise en séparatif de certains réseaux, raccordement de hameaux, pour optimiser le fonctionnement de la collecte.

Dans ce cadre, le conseil communautaire a décidé de lancer en 2011 les travaux concernant les trois bassins d'orage du Scotch-club, de la baignade et de la rue de la Pépinière Royale pour un montant de 8,3 millions d'euros, dont 5,3 à la charge de la collectivité, les réseaux d'assainissement de Laval-en-Brie et de Courcelles-en-Bassée, pour un montant de 3,8 millions d'euros, dont 2,9 à la charge de la collectivité, le raccordement d'une partie des réseaux rive droite sur la station du confluent pour un montant de 0,5 million d'euros. Simultanément, le réseau d'assainissement de la cité de Nanon sera repris pour le raccorder directement à celui de la zone d'activités de Merlange pour un coût de 0,3 million d'euros. L'ensemble de ces travaux sera financé sur 2011 et 2012, sans que la surtaxe soit à nouveau augmentée, les dispositions prises en 2010 devant permettre d'exécuter la totalité du contrat, en étalant la réalisation des différentes opérations dans le temps.

Parallèlement, le programme d'amélioration de la qualité de l'eau et de sécurisation de l'approvisionnement sera également engagé. D'un coût de 5,4 millions d'euros, dont 4,1 à la charge de la communauté de communes, il consiste à effectuer un forage supplémentaire à côté de celui de Barbey, à renvoyer l'eau pompée sur l'usine de traitement de Saint-Martin et, à interconnecter les réseaux existants pour sécuriser l'alimentation des administrés en cas d'incident. La campagne de changement des branchements plomb et de renouvellement des vannes sera poursuivie, celle de remplacement des canalisations lancée. La réalisation de ces travaux nécessitera l'augmentation de la surtaxe eau, qui passera de 0,29 à 0,36 euros par m³, soit 7 euros supplémentaires par an pour un ménage consommant 120 m³ d'eau.

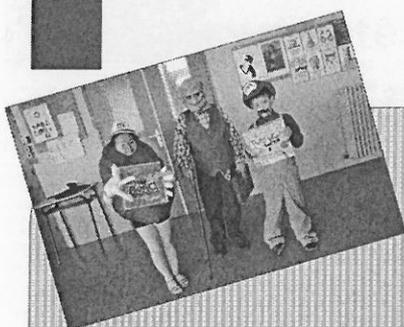
Au total, la communauté de communes investira en 2011 près de 22 millions d'euros pour améliorer au quotidien les conditions et la qualité de vie de ses administrés.

Jean Tychensky
Vice-président de la communauté de commune en charge des finances et des budgets.





Carnaval à l'école de Courbeton



Le mardi 08 mars, jour de Mardi-Gras, la mascarade avait lieu à l'école de Courbeton.

Les enfants pouvaient venir costumés à l'école toute la journée et le concours de déguisements était organisé l'après-midi.

Les enseignantes remercient les parents pour leur participation, l'originalité et la qualité des costumes. Les enfants étaient tous magnifiques. Cette année au milieu des princesses, cow-boys, pirates, nous avons eu de nouveaux personnages très originaux : un avatar, un M&M...

Chaque classe a élu 3 élèves pour l'élection finale. Chaque nominé a reçu un livre et les trois premiers de l'école un jeu de société.



Un grand merci aux parents pour les gâteaux et les crêpes qui ont régalé les enfants après les élections.

Cette année, nos trois vainqueurs étaient :

- 1^{er} **Jonathan D S. (CM2) déguisé en vieux monsieur**
- 2^{ème} **Yaren B. (CE2) déguisée en M&M**
- 3^{ème} **Ugo S. (CE1) déguisé en Mario**



Concours Kangourou

En mars, des mathématiques

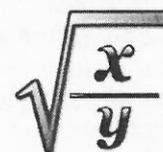
Le jeudi 17 mars 2011, les élèves du cycle 3 de l'école de Courbeton ont participé au concours-jeu Kangourou sur les mathématiques qui s'adresse à tous les élèves de France.

C'est une épreuve de logique avec 24 questions.

Tous les élèves participants « planchent » le même jour, sur le même sujet.

Le classement se fait à l'échelle nationale, départementale et au sein de l'école. De nombreuses récompenses sont distribuées.

Les résultats seront connus vers le mois de mai 2011.



Une question-défi pour les grands :

Je tourne toujours 7 fois ma langue dans ma bouche avant de parler. Cette semaine, j'ai tourné 637 fois ma langue dans ma bouche. Combien de fois par jour, en moyenne, ai-je parlé ? (réponse dans la prochaine gazette).



CLUB DE L'AGE D'OR

Club de l'Age d'Or

Balade à Honfleur

Le Club de l'AGE d'OR participait à une journée publicitaire dont le thème était le « Bien Etre » avec une sortie à Honfleur. Ce mardi 15 mars 2011 au stade de Pontville, cinquante trois de nos adhérents se retrouvaient pour prendre le car destination Honfleur. Nous rappelons pour les férus de géographie, qu'Honfleur est une commune portuaire normande du département du Calvados, tout près du pont de Normandie et en face du Havre. Après un voyage de quatre heures, et un petit déjeuner pris en commun nos adhérents arrivèrent à bon port et c'est le mot ... pour visiter le port pittoresque d'Honfleur et son vieux bassin rempli d'embarcations aux couleurs différentes. Ils se promènèrent ensuite dans le vieux Honfleur, lieu idéal pour flâner avec ses nombreuses maisons à colombages, ses rues étroites où le spectacle des façades en ardoise, toutes originales, vaut vraiment le détour. La ville a d'ailleurs attiré de nombreux artistes comme Corot, Dufy... N'oublions pas le bon repas pris à l'hôtel du Belvédère qui agrémenta cette belle journée touristique avec en prime un beau soleil. Nos adhérents apprécièrent unanimement cette sortie qui nous espérons en appellera d'autres.



Rencontre Enfants et Seniors

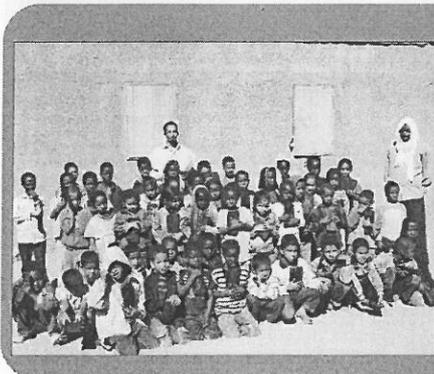


À la salle du Petit Buisson et sur l'initiative de Denise notre Présidente, les enfants du centre de loisirs « Nathalie » accompagnés de leur moniteur Lionel sont venus rencontrer leurs aînés ce mercredi 17 mars 2011. Une ambiance chaleureuse, empreinte de curiosités de la part de nos enfants notamment pour les cartes postales anciennes de Saint Germain Laval, régna tout l'après midi. Ils jouèrent aussi aux cartes, rummikub et triominos avec nos adhérents et ce avec le plus grand sérieux. Un goûter leur fût offert composé de pains aux chocolat, jus d'orange, bonbons et partagé bien sûr avec leurs aînés. Un moment de détente très apprécié de tous. Un rendez-vous est déjà pris pour renouveler ces rencontres très « chouettes ».

Le Bureau



L'Age d'Or et la Couture pour la bonne cause



Notre association « AGIR EN MAURITANIE » a distribué les troussees confectionnées et remplies par les dames de la couture et les personnes de l'Age d'Or de SAINT GERMAIN LAVAL, à une classe de l'école de TEYARETT. Cette distribution a fait 50 petits heureux. Nous adressons un grand merci à ces bénévoles sans qui cette mission n'aurait pu se faire. L'école compte 150 élèves, il reste 100 enfants à équiper et notre projet est de refaire le toit d'une école. Nous comptons sur votre générosité pour nous permettre de poursuivre notre mission. Vous pouvez nous retrouver sur le site www.agirenmauritanie.fr.



Le bureau de l'association



ESL Karaté Do Shotokan

Résultats sportifs



C'est à Crécy la Chapelle que s'est déroulée la compétition "combats" pour les minimes et benjamins, devant un public nombreux, des arbitres déterminés, qu'a eu lieu le dimanche 13 mars la coupe combiné katas/combats. Les résultats : Monsieur Benjamin LENOIR pupille a emporté la seconde place et Monsieur Kenny DUFFAULT BENJAMIN la troisième place. Notons la performance de PETIT Dorian à la cinquième place à la compétition combat du 13 février dernier. Le bureau et les professeurs se félicitent de tels résultats pour cette saison qui commence très bien.



Mise à l'honneur



Le 14 janvier avait lieu les vœux de Mme le Maire, en présence de nombreux concitoyens. Le premier représentant de la commune a récompensé les plus méritants dans plusieurs associations. Le Karaté n'a pas été en reste : Mlle Laura COCET Ceinture Noire a reçu une belle médaille, ainsi que Mlle BEGUE Chloé, qui tout au long de son parcours de Karateka, a su se hisser depuis quelques années sur les plus hautes marches des podiums de Seine-et-Marne et de l'île de France en combat dans sa catégorie. Félicitations aux deux récipiendaires et nos remerciements à la commune ainsi qu'au premier magistrat de celle-ci, pour cette marque de reconnaissance, pour ces jeunes qui, par le fait, sont occupés saine-ment.

Le bureau

Le Karaté do (la voie de la main vide) est d'origine Japonaise, je ne vous apprend rien. C'est pourquoi, je me suis demandé si nous, les élèves Français des grands Maître Japonais que nous sommes, qui ont appris et beaucoup pris, nous ne pourrions pas renvoyer l'ascenseur en aidant ce pays du soleil levant en grande difficulté, vous le savez. Un geste simple, mais peut-être essentiel, donner un peu de notre compassion, de notre soutien ; comment ?

Je n'ai pas pour habitude de solliciter mes élèves, mais ces trois terribles événements me font réagir ; et vous ?

Pour ce faire, je propose à ceux qui le souhaitent de donner 1€, 5€ ou 10€ ou plus en chèque ou en espèces. Ces dons seront encaissés à l'ESL et je me propose avec Vincent, mon second pour les enfants, de reverser ces sommes par chèque ainsi récoltées à l'ambassade du Japon à Paris qui transmettra et saura le faire en connaissance de cause et mieux que quiconque.

Je ne souhaite pas donner ces fonds à des associations Françaises, étant déçu de l'expérience du tsunami d'Indonésie...

Un reçu pourra vous être donné à votre demande auprès des responsables.



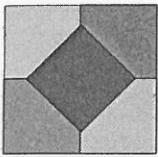
Japon

Jean Claude / Vincent

Siège social : Mairie - ☎ 01 64 31 33 40 / 06 13 47 77 21

E-mail : jcmaloubier@yahoo.fr

site : asvkarate.wifeo.com



Les Amis du Patrimoine

Madame de Guaïta, suite et peut être fin

Un Monsieur de Gardeloup, il se reconnaîtra, m'a fait parvenir ce message après avoir pris connaissance de l'article consacré à Madame Guaïta dans la gazette de février :

« Bonjour, je viens de parcourir la gazette qui est un support bien utile pour qui s'intéresse à la commune et je remercie tous les intervenants qui doivent s'impliquer pour la faire vivre.

Cependant, et tel n'est vraiment pas mes habitudes, je tiens à vous faire part de mon étonnement devant l'article pompeux et affligeant de M. Jean Tychensky.

Faire connaître à nos concitoyens l'histoire de la commune est tout à son honneur, mais lire dans une gazette de la République en 2011 que Mme de Guaïta (dont M. Tychensky est un très fervent admirateur) fut « Marquise par la grâce de Dieu » me laisse pantois !

Il y a certes plus grave dans la vie, la gazette est un lieu d'expression et cet article prête plus à rire qu'autre chose, mais ne serait-il pas bon que ce genre de parution observe une plus grande neutralité d'opinion sans parler d'objectivité.....Bien cordialement. »

Je vous reconnais bien sûr, cher Monsieur, le droit de ne pas apprécier ma prose ; vous m'avez d'ailleurs rajeuni de quelques années, lorsque mon professeur de français de seconde, en 1952, utilisait des termes identiques à la lecture de mes premières dissertations, à un moment où je croyais que l'utilisation de quelques adverbes ronflants suffisait à masquer le vide de la pensée. Je crois avoir fait quelques progrès depuis, mais vous êtes libre de penser le contraire.

Au demeurant, je ne trouve pas, s'agissant de l'article incriminé, que cette prose était empreinte d'une solennité excessive ou déplacée, puisque telle est la définition du mot pompeux, et je regrette de vous avoir causé un grand chagrin et une douleur profonde, car vous vous en doutez tel n'était pas le but recherché. Mais, comme apparemment vous en avez bien ri, je me dis qu'en définitive, cet article n'a pas dû trop vous affliger.

L'expression « Marquise par la grâce de Dieu »



vous a laissé pantois vraisemblablement en raison de son apparente connotation religieuse, si je me réfère à votre souhait de voir notre gazette observer une plus grande neutralité. Or, cette expression se dit « de tout ce qui arrive d'avantageux à quelqu'un sans qu'il y ait contribué par ses soins ou par son travail », c'est du moins la définition donnée par l'Académie Française. En l'occurrence, Madame de Guaïta s'était seulement donnée la peine de naître pour obtenir le titre de Marquise et, bien sûr, tout ce qui accompagnait à cette époque cette distinction en termes matériel et financier. Mais n'est pas noble qui veut et encore moins Marquis, fusse de naissance ! Certains deviennent de Sade et laisse pourtant à la postérité le souvenir d'un « divin Marquis », d'autres de Guaïta et accordent leurs actes au quotidien avec les obligations de leur rang et de leur position sociale. L'un comme l'autre appartiennent à l'histoire de Saint-Germain-Laval.



Les Amis du Patrimoine (suite)

Enfin, Monsieur de Gardeloup, vous nous re-commandez une plus grande objectivité.

Je vous assure que tout ce qui est rapporté au sujet de Madame de Guaiña est rigoureusement exact et a pour sources d'une part les écrits de notre historien local, Albert Catel, d'autre part les délibérations du conseil municipal de l'époque. Vous trouvez l'éloge un peu trop flatteur ! Dame ! ce n'est pas tous les jours que la commune reçoit de la même personne, à dix ans d'intervalle, deux dons égaux à la totalité de son budget annuel de fonctionnement, et ce pour réparer l'école du village, laïque cela va de soi, et pour construire la maison commune, qui est toujours aujourd'hui la Mairie. Ce n'est pas tous les jours, que cette même personne fait construire sur ses deniers un presbytère et en fait ensuite don à la commune. Le conseil municipal a accepté ce don, sans barguigner, et, croyez-moi, il était bien plus à cheval que nous sur les questions de séparation de l'église et de l'état. Prenez, à cet égard, le temps de lire ses délibérations ! Et, quand le curé résident a quitté la commune, ce même conseil ne s'est pas posé la question de savoir s'il avait emporté l'Esprit Saint avec lui, avant d'installer dans le bâtiment, et ce pour près de cent ans, le siège administratif de la mairie. Ce n'est pas tous les jours enfin qu'une dame, fut-elle Marquise, consciente d'être de par sa seule naissance une privilégiée, apporte sans ostentation aux pauvres du village un soutien important en termes matériel et financier. Pour toutes ces raisons, la commune se devait de s'en souvenir ! cet article ne poursuivait pas d'autres buts.

Quant à supprimer de mon vocabulaire, pour ne pas risquer de vous choquer, toutes les expressions faisant références à nos racines chrétiennes, c'est un trop vaste programme pour moi. Rendez-vous compte ! Il me faudrait ne plus faire les choses de bonnes ou de mauvaises grâces ; je ne pourrais plus donner de coup de Grâce, au sens figuré s'entend, accorder de jour ou de délai de Grâce à mes débiteurs, trouver grâce aux yeux de mes amis, être en grâce auprès des puissants ; et surtout je ne pourrais plus jurer au nom de Dieu....Et cela est au-dessus de mes forces.

Pompeusement vôtre :
Jean Tychensky



Les Amis de l'École

Samedi 19 mars, le rendez-vous annuel de l'association « Les amis de l'École » avec les fans de loto a tenu toutes ces promesses.

En effet, la salle de l'Orée de la Bassée était comble. Les cartons et les pions magnétiques avaient recouvert les tables près à participer à une soirée sous le signe de la chance et de la bonne humeur.

L'association a pour but de participer en complément des financements municipaux à l'amélioration des activités pédagogiques des écoles maternelle et élémentaire de la commune : spectacle, sorties, achats de matériel,

L'ensemble du bureau et tous les membres remercient vivement toutes les personnes présentes pour leur générosité, ainsi que les donateurs et la municipalité pour leur aide précieuse.

De nombreux lots ont été gagnés et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine.



SAINT-GERMAIN-LAVAL

Le COMITÉ des FÊTES



de Saint-Germain-Laval organi-

7ème

SALON ARTISANAL

DE PRINTEMPS

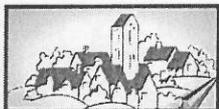
Salle de l'Orée de la Bassée

**Route de Châtenay / Seine
de 10 heures à 18 heures**

Démonstrations d'artisans

DIMANCHE 3 AVRIL 2011

ENTRÉE LIBRE



ESL Football

Remise d'équipement pour les U 19 d'Alex Chabance

Il y a quelques semaines, les seniors de Germinal Sancho se voyaient offrir un ensemble de 30 vestes d'échauffement de la part du restaurant EFES situé au 88, rue Jean Jaurès à Montereau.

Messieurs Celik Erdal et Kurtlucan Kemal ont récidivé cette fois au profit des U 19 d'Alex Chabance.

La remise a été effectuée dans les locaux des généreux donateurs en présence de Jean-Claude Martinez, maire adjoint chargé des sports et de Véronique Le Beux, vice-présidente du club de football ainsi que de Jean-Paul Berset, secrétaire du club.

Un grand merci à EFES, en la personne de Celik Erdal et Kurtlucan Kemal, de la part des joueurs d'Alex Chabance qui jouent les premiers rôles en championnat de 1ère division.



Les coordonnées de vos associations

A.C.S.G

DANSE DE SALON / RANDONNEES

Patrice CHARRÉ 01 64 32 42 65

STRETCHING - RENFORCEMENT

MUSCULAIRE

Mr VITORINO 06 78 66 75 99

TONIC et BIEN ETRE

Sophie MOUZAY 06 81 33 19 58

TENNIS DE TABLE

J-C MARTINEZ 01 64 32 72 58

Laurent CONTOZ 01 64 32 55 27

JOGGING

Guy BAYOL 01 64 32 74 57

GYMNASTIQUE ENFANTS

Dominique VAN DOORN 01 64 32 66 04

Associations indépendantes

ECHECS

Monsieur BOULHEL 06 63 67 74 07

JUDO

Olivier PIERDET 01 64 70 22 37

TIR A L'ARC

M MALOUBIER

01 64 31 33 40 / 06 13 47 77 21

CLUB DE L'AGE D'OR

Denise NOIRAULT

Au CLUB01 64 31 07 36

TENNIS

Jean-Marc PAGES

06 15 36 57 37

ARTS « Les Z'ARTISTES »

Annie-Claude FOUICH

01 64 32 72 93

LES ARTS DE LA DANSE

Mme PENNERATH

06 85 22 37 73

MUSCULATION

Daniel DOISY

06 11 03 50 69

E.S.L

V.T.T LOISIRS

Jacques JACQUIN 01 64 32 47 07

KARATÉ DO

M VIGNAUD Vincent

01 64 31 33 40 / 06 13 47 77 21

FOOTBALL

M ROTHE Léandre

06 60 87 68 11

COUTURE

Chantal DODET

01 64 32 29 38

BRODERIE « Au point compté »

M-L MARTINEZ

01 64 32 43 50

DENTELLE AUX FUSEAUX

Danielle LLORENS

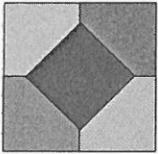
01 64 70 22 03

PECHE A LA MOUCHE

Daniel CASSAIGNE

COMITE DES FETES

Dany DUDILLIEU



Les Amis de l'École



De Saint-Germain-Laval



*Organisent une Grande
Braderie tous types :*



*Enfants, Adultes, Articles de
puériculture*



SAMEDI 14 MAI 2011

de 10h à 18h



*Venez nombreux nous
rejoindre sous le préau de
l'École de Courbeton
de Saint-Germain-Laval*



**Dépôt des vêtements
en MAIRIE
le plus tôt possible**



La Mission Locale



Ensemble, construisons une place pour tous les jeunes.

L'entrée des jeunes dans la vie active après la fin de la scolarité est devenue pour beaucoup d'entre eux une véritable course d'obstacles et une période d'incertitude et de déstabilisation.

L'objectif de la Mission Locale du Bassin Economique de Montereau est d'offrir à tous les jeunes la possibilité d'acquérir une qualification professionnelle et un statut social.

Elle se doit de contribuer à les préparer à être capables d'affronter le marché de l'emploi et à remplir leur rôle de citoyens.

La Mission Locale accueille et reçoit tous les jeunes de 16 à 25 ans, diplômés ou non, avec ou sans projet professionnel.

Les conseillers professionnels accueillent les jeunes et les accompagnent vers l'émergence, la construction, la mise en œuvre de leur projet.

La Mission Locale propose une large documentation sur les métiers et les formations, des ateliers de découverte des métiers et de préparation aux entretiens d'embauche et d'élaboration des curriculum vitae.

Son travail au quotidien est d'aider le jeune à évaluer son projet par des expériences et/ou des stages en milieu professionnel.

La Mission Locale a créé un réseau actif de marraines et de parrains qui fait le lien entre les jeunes et les entreprises qui recrutent.

Pour en savoir plus :

Vous pouvez nous contacter au **01.60.57.21.07**

Tous les jours **du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h45 à 17h30** et le **vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h00**, au siège.

Sur notre antenne, tous les mercredis, à la Maison de l'Emploi et de la Formation, 7 rue du Calvaire, 77130 Montereau-Fault-Yonne.

Nos permanences :

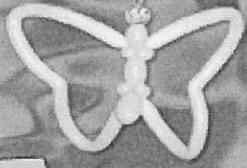
Tous les mercredis, au Centre Socioculturel de Varennes sur Seine de 13h45 à 17h30 et à la Mairie de Voulx de 9h00 à 12h30.

 **Un mercredi sur deux, à la Mairie de Saint Germain Laval de 13h45 à 17h30** et à la Mairie de La Grande Paroisse de 9h00 à 12h30.

Mission Locale de Montereau
Maison des Services Publics
3 rue André Thomas
77130 Montereau-Fault-Yonne
Tél. : 01 60 57 21 07 - Fax : 01 60 57 21 04

Email : b.metay@mlmontereau.reseau-idf.org
Site Internet : www.mlmontereau.org

L'association
LES ARTS DE LA DANSE
de St Germain Laval
Propose :



Stage de
**SCULPTURE
DE BALLONS**



Le mercredi
27 avril 2011
de 9h00 à 12h00
à la salle :
l'Orée de la Bassée
à Saint Germain Laval

Participation de 22 euros / personne
Ballons fournis.

Le stage est encadré par
une ballooneuse professionnelle

Renseignements & Réservations
(places limitées)

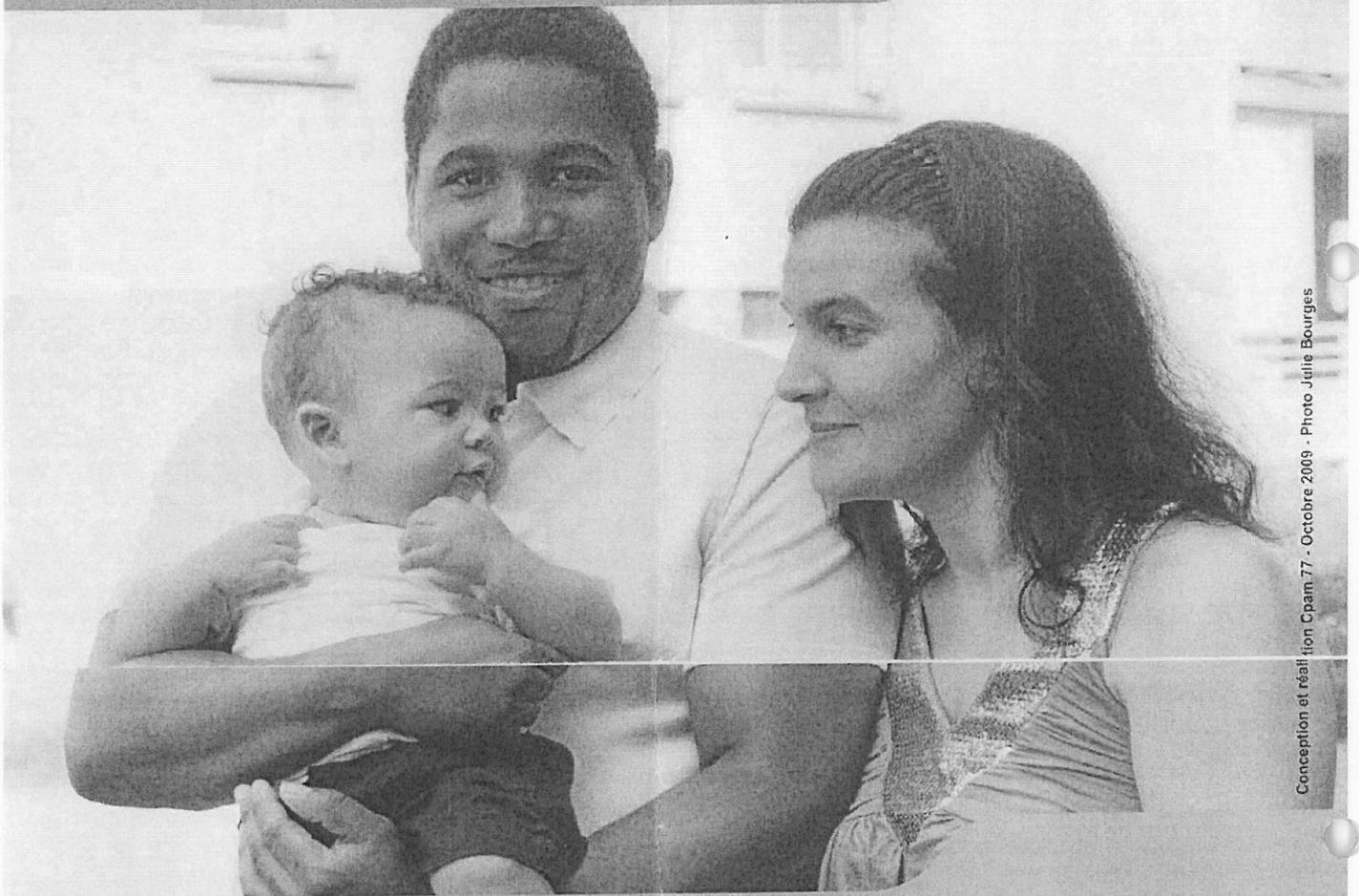
Elodie Pennerath
06 46 41 45 25

mail : association-lesartsdeladanse@hotmail.fr





Votre santé mérite bien un bilan gratuit



Conception et réalisation Cpm 77 - Octobre 2009 - Photo Julie Bourges

Tous les 5 ans, vous, et les membres de votre famille à votre charge, avez la possibilité d'effectuer un bilan de santé gratuit.

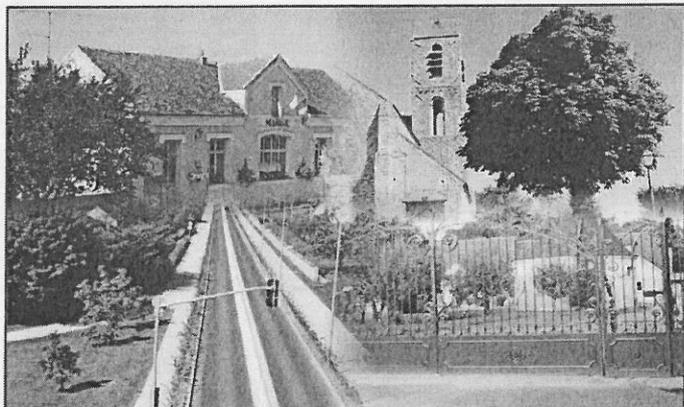
Prenez rendez-vous directement avec le centre d'examens de santé de votre choix :

- Dammarie-lès-Lys au 01 60 56 52 90
- Meaux au 01 60 09 25 38



**l'Assurance
Maladie**

SEINE-ET-MARNE



AB_CP

Plomberie Chauffage
Energies Nouvelles
Création Rénovation



BELKHEIRI
Abdel

01.60.96.58.20

06.88.59.23.24

abdel.belkheiri@wanadoo.fr

27. Rue des Louvières
77130 St Germain Laval

S.C.I POPINCOURT

Z.A.C CHARLOTTE -
MERLANGE

SAINT-GERMAIN-LAVAL

LOCAUX POUR ARTISANS

OU ENTREPOT

350 m² et 700 m²

avec bureaux

Chauffage, sanitaires -

refait à neuf

CONTACT

René CAVILLIER - 06 11 07 78 90



Ets JANINET

Menuiserie Bois, Alu et P.V.C.
Miroiterie - Agencement de Magasins

1, rue du Château de Bicêtre
Gardeloup
77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Tel. : 01.60.96.10.35



De mèche avec vous

Mme Sylvie

PFISTER-VALERI

vous propose ses services de

COIFFURE à DOMICILE

Permanente, Coloration

Mèches décolorées et de couleur

Coupe femme, homme, enfant

Chignons

Horaires

Lundi de 8h30 à 12h / de 14h à 18h

Mardi au vendredi de 8h30 à 12h

de 14h à 17h30

Jeudi Matin Fermé au public

Samedi Permanence du Maire

& des Adjoints de 9h à 11h

Mairie de Saint-Germain-Laval

8, Rue de Provins
77130 Saint-Germain-Laval

Téléphone : 01 64 32 10 62 / Télécopie : 01 64 32 90 69

Messagerie : mairie.st-germain-laval77@laposte.net

Site internet : www.saint-germain-laval.fr